Concours académique Faites la Une 2024

publié le 29/01/2024 - mis à jour le 01/02/2024

23ème édition du concours de Unes scolaires

Sommaire :

- Principes
- Organisation
- Préparation
- Mise à disposition du lien vers le fichier audio ou vidéo pour le jury
- Inscription

Le **Concours académique** "Faites la Une !" est de nouveau organisé en 2024 ce pour la 23ème édition.

Il aura lieu le **mardi 19 mars 2024**.
Il est organisé par le CLEMI de l'académie de Poitiers grâce au partenariat avec l'Agence France Presse (AFP).

● Principes

Il s'agit pour les élèves (de la maternelle au lycée) de l' **académie de Poitiers** de réaliser la Une d'un journal virtuel papier, audio ou vidéo, en une journée, à partir d'une sélection des dépêches choisies par le CLEMI de l'académie de Poitiers sur le site de l'AFP.

Depuis 2018, le concours est ouvert aux **productions radios**. Il s'agit de réaliser un sommaire de journal radiophonique (d'une durée comprise entre 1 minute et 3 minutes) à partir des dépêches de l'AFP sélectionnées. Depuis l'année dernière, nous avons ajouté la possibilité d'y participer en créant un **sommaire de journal TV** (si possible au format Full HD c'est-à-dire avec une résolution de 1980 x 1080 pixels) dont le principe sera le même que celui des productions radios.

Les élèves sont placés en position de journalistes, de la source des informations et jusqu'à leur mise en scène, en un temps restreint.

● Organisation

Les dépêches seront accessibles en ligne sur le portail pédagogique de l'académie ainsi que sur le site académique du Clemi à partir de 9h le 19 mars 2024.

Les élèves auront jusqu'à 17h pour réaliser leur Une et/ou leur sommaire radio ou vidéo, qui devra être envoyé.e au format pdf ou sous la forme d'un lien (pour l'audio et la vidéo) aux référents EMI départementaux avant 18h via un formulaire en ligne.
4 jurys se réuniront pour attribuer des **prix départementaux** sans doute le mercredi 27 mars 2024.
Le choix des **lauréats académiques** aura lieu le **10 avril 2024**.

> Les lauréats ne recevront aucun lot. Chaque équipe lauréate recevra un diplôme lors d'une remise des prix officielle départementale sans doute en juin 2024.

● Préparation

Des **fiches pédagogiques** sont en ligne sur le site du CLEMI Poitiers, pour aider les équipes à réaliser leur Une dans les meilleures conditions.

Le site *La radio en milieu scolaire* donne de précieux conseils en ce qui concerne les réalisations radiophoniques. Une fiche aide vidéo est jointe afin de vous aider.

Il est bien sûr nécessaire de préparer les élèves quelques semaines avant le concours à la lecture de la presse imprimée, au repérage de ses caractéristiques et de ses choix ou à l'écoute des journaux radiophoniques ou TV. Vous pouvez contacter les formateurs CLEMI par mail pour demander de l'aide.

Le CLEMI vous propose de vous inscrire à un webinaire si vous souhaitez être aidés quant aux modalités du concours et à sa préparation. L'inscription à ce webinaire se fera en même temps que l'inscription au concours. La date proposée :

- le mercredi 6 mars 2024 à 15h00

Mise à disposition du lien vers le fichier audio ou vidéo pour le jury

Rappel :
Légalement, **toute captation de l'image et/ou de la voix d'un élève mineur est soumise à une autorisation parentale** ainsi **qu'à celle de l'élève**. Nous vous conseillons d'utiliser le modèle d'autorisation en ligne sur Eduscol.

Il existe trois solutions pour mettre à disposition ce lien :

- Vous **disposez d'un espace** (blog pédagogique par exemple) où vous mettez en ligne habituellement vos émissions de radio ou vos journaux TV. Le **lien vers votre production, en ligne sur cet espace** , sera à déposer sur le formulaire en ligne avant 18h le mardi 19 mars 2024.
- Vous pouvez aussi **partager votre production audio ou vidéo** en utilisant l'**application Nuage**, d'Apps Education. Il vous suffira ensuite de **déposer le lien de partage du fichier** dans le formulaire à destination du jury :

Déposer un fichier audio ou vidéo sur Nuage et le partager (Vidéo PodEduc)
Comment déposer un fichier audio ou vidéo dans Nuage, d'Apps Education ? Comment ensuite partager ce fichier via un lien ne nécessitant aucune authentification ? Ajouté par : Christophe Hilairet

- Il reste une troisième possibilité, celle de **mettre en ligne votre fichier audio ou vidéo** sur **Pod Educ**, une autre application d'Apps Education. Pod Educ permet de **valoriser votre production sur un espace mis à disposition par l'Éducation nationale** sans avoir à utiliser les GAFAM. Il ne restera plus qu'à **déposer le lien de partage de votre production** dans le formulaire à destination du jury :

Déposer un fichier audio (ou vidéo) sur Pod Educ et le partager (Vidéo PodEduc)
Comment déposer un fichier audio ou vidéo sur Pod Educ ? Comment autoriser son téléchargement ? Comment la partager sous la forme d'un lien ne nécessitant aucune authentification ? Ajouté par : Christophe Hilairet

Inscription

L'inscription se fait en ligne :
- Accès au formulaire d'inscription (à partir du lundi 29 janvier 2024).

Le **règlement** est joint à cet article. L'inscription en ligne vaut acceptation du règlement.

Les inscriptions seront closes le 09 mars 2024 au soir.

La **fiche de vérification** sera utilisée par les élèves pour vérifier que leur production répond bien aux exigences du concours.

La **fiche d'évaluation** liste les critères retenus par les différents jurys pour aider les équipes à comprendre leurs points forts et les points à améliorer.

Documents joints

- Fiche aide vidéo (PDF de 103.2 ko)
- Fiche d'évaluation journal (PDF de 173.2 ko)
- Fiche d'évaluation radio (PDF de 163.3 ko)
- Fiche d'évaluation vidéo (PDF de 151.6 ko)
- Fiche de vérification journal (PDF de 117 ko)
- Fiche de vérification radio (PDF de 119.8 ko)
- Fiche de vérification vidéo (PDF de 120.8 ko)
- Règlement du concours Faites la Une 2024 (PDF de 281.7 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.